

x

5° circ.



ELECTIONS LÉGISLATIVES

Circonscription de Fougères

Union pour la Nouvelle République

PARTI PAYSAN D'UNION SOCIALE, ACTION CIVIQUE ET RURALE
(FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES)

et Centre National des Indépendants et Paysans

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,



GÉNÉRAL DE BÉNOUVILLE

LA VICTOIRE DES OUI VIENT D'ÊTRE CONFIRMÉE AVEC UN ÉCLAT SANS PRÉCÉDENT. La plupart de ceux qui n'avaient dit OUI à de Gaulle qu'à contre cœur sont chassés par le suffrage universel. Ils reçoivent le juste salaire qui leur était dû.

L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE remporte partout le plus large succès avec les gaullistes fidèles qu'elle présente. D'ores et déjà cette Union est la PLUS GRANDE FORMATION POLITIQUE NATIONALE ; elle compte donc le plus grand nombre de voix dans le pays et ses élus seront les plus nombreux. Les hommes des partis et du système sont chassés par le suffrage universel avec tous ceux qui ont voulu s'opposer au 13 Mai.

La déroute est chez l'ennemi : le parti communiste n'a pas pu récupérer le million et demi de voix qui lui avait été arraché lors du référendum ; c'est 25 % de ses suffrages que vient de perdre le séparatisme, simplement parce que la FRANCE REPREND CONFIANCE.

CHACUN VOIT QUE C'EST NOTRE UNION qui jette le désarroi dans les rangs de la rébellion en Algérie et que c'est par cette union que **la paix sera réalisée.** C'est de cette UNION aussi que dépend l'exécution de toutes les grandes tâches nationales et la prospérité de la France.

Il faut d'urgence, comme je l'ai exposé dans mon programme que vous avez tous reçu :
SAUVER LA MONNAIE, qui était en si grave péril ;
RESTAURER NOTRE ÉCONOMIE ;
Rendre sa place et ses chances à NOTRE AGRICULTURE ;

Faire régner la JUSTICE SOCIALE et accorder aux ouvriers l'ASSOCIATION FRATERNELLE DU CAPITAL ET DU TRAVAIL ; assurer à toutes les familles l'EGALITÉ DES CHARGES ET DES AVANTAGES SOCIAUX ; lier à l'essor de la production les RETRAITES DÉCENTES QUE L'ON DOIT A TOUS ; instaurer l'IMPOT SUR L'ÉNERGIE ; instaurer la LIBERTÉ SCOLAIRE, conformément au bon scolaire, comme je n'ai jamais cessé de le préconiser.

JE REMERCIE LES ÉLECTRICES ET LES ÉLECTEURS QUI, EN ME PLAÇANT LARGEMENT EN TÊTE LA SEMAINE DERNIÈRE, M'ONT PERMIS DE REMPORTER UNE PREMIÈRE VICTOIRE.

Tout serait simple si l'union nécessaire était réalisée à Fougères comme ailleurs. En effet, dès avant le premier tour de scrutin, j'avais déclaré au docteur Poirier, délégué auprès de moi par les Indépendants de Fougères, que si M. Le Lann avait plus de voix que moi je me retirerais devant lui. De son côté, M Le Lann a déclaré devant les électeurs à plusieurs reprises que **si j'avais seulement une voix de plus que lui il ne maintiendrait pas sa candidature.**

Or, au lendemain des élections où j'ai nettement distancé M. Le Lann et tout de suite après que le Comité des Indépendants de Fougères ait décidé, à une écrasante majorité le retrait de sa candidature, M. Le Lann par une **MANŒUVRE DE DERNIÈRE HEURE DONT LES ÉLECTEURS SERONT JUGES, décide de maintenir cette candidature,** et de s'imposer au suffrage universel qui lui a dit non dimanche dernier.

En vérité, **il se fait l'agent de ceux-mêmes qu'il prétendait combattre.** Or, fort des promesses qui m'avaient été faites, j'ai déposé dès lundi ma candidature à la Préfecture. Bien entendu je maintiens cette candidature.

Par conséquent, vous devez dès maintenant faire **votre choix** entre quelqu'un **qui DEJA ne tient pas les engagements** qu'il prend et moi, **fidèle compagnon du Général de Gaulle.**

N'oubliez pas que dès 1951 j'avais pris l'engagement devant mes électeurs, si le régime ne se transformait pas, de tout entreprendre pour restaurer l'autorité nationale. **J'ai tenu ma parole en réalisant le 13 mai grâce auquel le Général de Gaulle est revenu et peut gouverner.**

Les électeurs, en votant, devront choisir **entre M. Le Lann qui ne tient pas sa parole et moi qu'ils ont désigné dès le premier tour de scrutin.** Ils devront, en conscience, déterminer **qui pourra le mieux contribuer à former à l'Assemblée Nationale la large majorité dont le Général de Gaulle a besoin ;** qui pourra le mieux, de nous deux, au sein de cette majorité, représenter notre circonscription et en défendre les légitimes intérêts.

M. Le Lann se fourvoie. C'est tellement vrai que le Centre National des Indépendants et Paysans dont il se réclamait vient de lui retirer l'investiture et soutient ma candidature.

Je veux encore ajouter ceci : Lorsque je serai votre député, je m'installerai à Fougères où je maintiendrai une permanence ouverte à tous. Ainsi chacun pourra utilement, et à tous moments, me signaler tous les problèmes de notre circonscription.

VOTEZ UTILE,

VOTEZ POUR UN HOMME DU GÉNÉRAL DE GAULLE,

VOTEZ POUR LE GÉNÉRAL DE BÉNOUVILLE

Remplaçant éventuel : **Gaston DU PLESSIS,** maire de Luitré. Exploitant agricole.

Ils sont présentés par

L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE,

LE PARTI PAYSAN D'UNION SOCIALE, L'ACTION CIVIQUE ET RURALE
(FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES)

et **LE CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS**

Imp. Chronique de Fougères